

Comité de pilotage de la SREEE

30 avril 2026



EEE
ESPÈCES EXOTIQUES
ENVAHISSANTES
Nouvelle-Aquitaine

Ordre du jour

-  1. Introduction
-  2. Présentation du bilan 2024-2025
-  3. Les actualités en région
-  4. Les actualités hors région
-  5. La feuille de route 2026-2027



Introduction



- 07 novembre 2024
Validation de la SREEE par le comité de pilotage



- 23 juin 2025
Webinaire de lancement de la SREEE



Bilan 2024 – 2025 de la SREEE





Présentation

- Un **premier bilan** qui compile les avancées dans la mise en œuvre de la feuille de route 2024-2025, tant au plan de l'animation de la stratégie que des actions menées par différents acteurs de Nouvelle-Aquitaine.
- Deux **premières années** qui ont permis de préciser les modalités de mise en œuvre de la SREEE et de débuter son déploiement.
- Une **animation et un suivi global** assurés par l'ARBNA aux côtés des pilotes Etat-Région et d'experts regroupés au sein d'une cellule d'animation technique.





- AXE 1 -
AMÉLIORATION ET ORGANISATION DES CONNAISSANCES POUR PRÉVENIR
L'INTRODUCTION ET LA PROPAGATION DES EEE

Améliorer et structurer les
connaissances sur les EEE

ACTIONS : 1.1, 1.2, 1.3, 1.4

- Une méthode de hiérarchisation de la faune exotique envahissante en Nouvelle-Aquitaine
- La poursuite de la diffusion de la liste hiérarchisée de la flore exotique et la fin du projet CLEVER en NA
- Des actions au fil de l'eau pour améliorer la connaissance générale de ces espèces (actualisation catalogue des EEE en NA, fiches espèces, ...)
- Diffusion de documents d'alerte lors de découverte de nouvelles PEEE





- AXE 1 -
AMÉLIORATION ET ORGANISATION DES CONNAISSANCES POUR PRÉVENIR
L'INTRODUCTION ET LA PROPAGATION DES EEE

Améliorer et structurer les
connaissances sur les EEE

ACTIONS : 1.1, 1.2, 1.3, 1.4



La publication des résultats du projet CLEVER

**Projet CLEVER. Evaluation des impacts environnementaux des plantes
exotiques envahissantes de France hexagonale avec les méthodes EICAT et
EICAT+**

Thomas de Solan (1), Aurélien Caillon (1), Yohann Soubeyran (2), Guillaume Fried (3), Arnaud Albert (4)



La diffusion des résultats d'un inventaire de la flore exotique en ex Poitou-Charentes avec un volet EEE

État des lieux de la flore des rivières de Poitou-Charentes

Stéphane BARBIER, Aurélie CARRIÈRE ✉, Tom BABIN, Sarah BEGOIN, Vincent BELLINI, Benjamin BESSE, Sylvain BIMONT, Éric BRUGEL, Paul COUSIN, Quentin GAUDET, Nathan LAVAUX, Céline PAGOT, Carla RENOUX, David SUAREZ

No 50 (2026): Articles hors-série 2026

Reçu : 1 July 2025; Publié : 11 February 2026

DOI : <https://doi.org/10.20870/Revue-SET.2026.50.9481>



Des projets de recherche



EVALUATION DE LA DYNAMIQUE DE
PLANTES AQUATIQUES EXOTIQUES DANS
LE LAC DE LACANAU

CAPACITÉ DE GERMINATION DES JUSSIES
EN PHASE TERRESTRE



PROJET VIGIELACS



ECOLOGIE DU RATON LAVEUR



- AXE 1 -
AMÉLIORATION ET ORGANISATION DES CONNAISSANCES POUR PRÉVENIR
L'INTRODUCTION ET LA PROPAGATION DES EEE

Identifier, élaborer et
partager les méthodes et
les outils pour prévenir
l'introduction et la
propagation des EEE

ACTIONS : 2.1, 2.2, 2.3

- Définir les voies d'introduction prioritaires : lors de l'élaboration des fiches espèces et listes hiérarchisées flore et faune
- Identifier les actions à mener sur les voies d'introduction
- Abeille résinière géante, les travaux du CPIE 19

L'abeille résinière géante
Contribuez à améliorer les connaissances sur sa répartition, son écologie, sa période de vol...

Autres guêpes et frelons exotiques en Corrèze

Guêpe du Mexique
(*Isodontia mexicana*)
Amérique du nord
Prédatrice de sauterelles

Frelon asiatique
(*Vespa velutina*)
Asie orientale
Prédateur d'insectes

Pélopée courbée
(*Sceliphron curvatum*)
Montagnes d'Asie
Prédatrice d'araignées

Pélopée maçonne
(*Sceliphron caementarium*)
Amérique du nord
Prédatrice d'araignées

Si vous avez vu ces espèces en Corrèze, contactez-nous

CPIE de la Corrèze
6, rue de l'église - 19160 NEUVIC
05 55 95 95 79 - contact@cpiecorreze.com
<https://www.cpiecorreze.com/>



Renforcer et mettre en œuvre la réglementation

ACTION : 3.1



Cerf sika - *Cervus nippon*
© V. Barthélemy

➤ Les Missions régaliennes

Instruction de demandes d'autorisation d'activités en lien avec des EEE réglementées (DREAL et DDT(M) (6 dossiers) et DD(ETS)PP

Coordination de la politique EEE en NA et appui aux DD(ETS)PP, DDT(M), OFB, douanes.. par la DREAL NA

Contrôles des détenteurs par les DD(ETS)PP et l'OFB

Surveillance des foyers d'Ibis sacré et d'Erismature rousse par l'OFB (Charente Maritime)

Arrêtés préfectoraux de lutte (Grenouille taureau PNRLG, Ibis sacré et Erismature rousse dans plusieurs départements)

➤ Le rapportage européen 2019-2024

- AXE 2 -
CONTRÔLES, GESTION DES ESPÈCES ET RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES



Identifier et hiérarchiser les espaces à enjeux en vue de planifier les actions

ACTION : 4.1

LE CAS DU VISON D'AMÉRIQUE

Ainsi, la surveillance et la lutte contre le Vison d'Amérique sont prioritairement mises en oeuvre de part et d'autre du bassin de la Charente pour sauvegarder les dernières populations de Vison d'Europe dans le cadre du plan national d'actions en faveur de cette espèce.



Vison d'Amérique -
Mustela vison
© Y. Ronchard

Intervenir rapidement sur les EEE nouvellement détectées et gérer les EEE largement répandues

ACTIONS : 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5

La jussie en Creuse

30 ans de gestion des jussies dans le Marais Poitevin





Découverte d'espèces émergentes

Grenouillette

Vallisnérie australe

Éventail de Caroline

Salsepareille à feuilles rondes



Grenouillette -
Limnobium laevigatum
© J. Simon

Grenouillette (*Limnobium laevigatum*)
En octobre 2023, une nouvelle espèce a été détectée dans quatre sites sur les rives du Lot et de la Garonne (départements 47 et 33) : Grenouillette (*Limnobium laevigatum*). Les campagnes d'observation en 2024 ont de nouveau fait état de sa présence notamment au Temple-sur-Lot (47). Cette plante aquatique flottante, vivace, non enracinée, et considérée envahissante dans plusieurs pays, peut potentiellement provenir d'une introduction involontaire à partir d'une pépinière de plantes aquatiques implantée à proximité du Lot. La découverte de l'espèce a fait l'objet d'un [document d'alerte](#) rédigé par les CBN de Nouvelle-Aquitaine fin 2023. Consultez [l'article du Centre de Ressources EEE](#)



Vallisnérie australe -
Vallisneria australis
© A. Caillon

Vallisnérie australe (*Vallisneria australis*)
Automne 2023 toujours, une nouvelle espèce est détectée dans la région, dans le lac de Bordeaux. Son identité sera révélée en 2024 après des analyses génétiques : la Vallisnérie australe (*Vallisneria australis*). Il s'agit d'une plante aquatique à longues et larges feuilles rubanées qui se développe dans les eaux peu courantes de plans d'eau ainsi que sur les berges et fonds vaseux des cours d'eau. A noter qu'une Vallisnérie à larges feuilles se rapprochant anatomiquement de *V. australis* a également signalée sur le fleuve Charente (en attente de confirmation). Consultez [l'actualité sur l'OBV NA](#)



Éventail de Caroline -
Cabomba caroliniana
© A. Caillon

Éventail de Caroline (*Cabomba caroliniana*)
En 2024, le CBNSA a fait la découverte d'une deuxième station d'Éventail de Caroline (*Cabomba caroliniana*) en Nouvelle-Aquitaine sur les rives de l'étang de Parentis dans les Landes (40). L'espèce avait fait l'objet d'un signalement en 2020 sur une station à [Saint Sornin \(17\)](#) et donné lieu à la rédaction d'un [document d'alerte](#). Ce taxon est inscrit à la liste des EEE préoccupantes pour l'Union Européenne et, par conséquent, réglementé.

NOUVELLE ESPÈCE DÉTECTÉE EN GIRONDE : LA SALSEPAREILLE À FEUILLES RONDÉS

Observée au Pian-Médoc, le 3 septembre 2025 pour la première fois en France par Aurélien Caillon (CBNSA) lors d'une prospection de terrain, la Salsepareille à feuilles rondes présente les caractéristiques suivantes :

- Liane vivace caractérisée par des tiges ligneuses anguleuses ou arrondies présentant de fortes épines d'accrochage pouvant atteindre 5 à 10 mètres de longueur
- Floraison au printemps-début été, donnant de petites fleurs verdâtres regroupées en ombelles axillaires
- Affectionne les milieux forestiers frais, les lisières, clairières et ourlets humides

Lien vers le [document d'alerte du CBNSA](#)
Lien vers le [Centre de Ressources EEE](#)





➤ Nématode du Pin

Détection de l'espèce le 3 novembre 2025 dans les Landes

Réaction rapide des autorités en instaurant dès le 4 novembre des règles sanitaires par arrêtés préfectoraux

>>> Objectif des mesures mises en place : éviter la dissémination du nématode ou de son vecteur par le mouvement de végétaux, bois, écorces sensibles, éradication du foyer.

➤ Déchets de PEE

De nombreuses demandes et échanges sur la thématique des déchets de PEE :

- En Haute-Vienne, **FREDON 87** a été sollicitée par le SYDED 87 pour le traitement des déchets de PEE afin de les aider à la rédaction d'un **plan d'actions dédié à ces espèces**.
- Dans le cadre du **LIFE Coop Cortaderia**, des premiers échanges associant le CEN NA, la DREAL, l'OFB, la Région et l'ARB NA ont eu lieu en 2025 sur les **issues et traitements possibles des déchets d'Herbe de la Pampa** en région, en adéquation avec la SREEE.
- Plusieurs **demandes ponctuelles** ont été reçues par le **CBNSA**.
- Au sein du réseau animé par **SOLTENA** (filiales déchets et biodiversité), plusieurs acteurs ont exprimé le besoin d'avoir des informations sur le traitement des déchets de PEE.

- AXE 3 - COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET FORMATION



Créer un portail régional de ressources EEE

ACTION : 7.1

➤ **Site internet**
en lien avec le futur
portail Plantes
Exotiques en
Nouvelle-Aquitaine et
le portail FAUNA

Sensibiliser et former les
acteurs et le grand public

ACTIONS : 8.1, 8.2, 8.3, 8.4

➤ **De nombreuses
actions menées sur
les territoires**

SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
DU BASSIN
D'ARCACHON

SYNDICAT DU
BASSIN DE LA
BOUTONNE

LIFE COOP
CORTADERIA

OBSERVATOIRE
DES PEE DU
LIMOUSIN

IMMERSION DANS LE
TRAITEMENT DES DECHETS
DE PEE

JOURNÉE BIODIVERSITÉ
ETAT-MAJOR DE ZONE DE
DÉFENSE SUD-OUEST

FREDON NOUVELLE-
AQUITAINE



➤ UNE SENSIBILISATION ACCRUE SUR LE BACCHARIS EN CHARENTE-MARITIME

Originaire d'Amérique du Nord, le Baccharis est un arbuste ramifié qui peut atteindre 5 mètres de haut. Se présentant en buisson épais, cette plante, caractérisée comme [PEE à impact majeur en Nouvelle-Aquitaine](#), est très présente en région en particulier sur le littoral.

En Charente-Maritime, différents syndicats et collectivités portent des actions de gestion et de sensibilisation autour de cette espèce avec la réalisation de documents dédiés. En voici quelques exemples :

➤ la [communauté de communes \(CDC\) de l'île d'Oléron](#),

➤ la [CDC de l'île de Ré](#),

➤ la [communauté d'agglomération Royan Atlantique](#) et la [CDC bassin de Marennes](#).



Le littoral charentais est également concerné par d'autres plantes comme l'Herbe de la Pampa ou la Griffes de Sorcière.

- AXE 4 -
GOUVERNANCE DE LA STRATEGIE



Structurer et animer un
réseau régional d'acteurs

ACTION : 9.1

Des courriels d'actualités

**Des échanges avec des acteurs
intéressés par le réseau**

**Présentation du REEENA à
l'occasion de différentes
réunions :**

- . Webinaire SREEE**
- . Journée PEE à Cestas**
- . Rencontre des gestionnaires
d'espaces naturels**

Piloter et coordonner la
stratégie

ACTION : 9.2

**COFIL de la validation de la
SREEE 07/11/2024**

**Webinaire de lancement de la
SREEE 23/06/2025**

**Préparation de la feuille de
route 2026/2027**

COFIL 30/04/2026

Suivre et évaluer la mise en
œuvre de la stratégie

ACTION : 9.3

**Présentation de la SREEE en
COSUI SRB et au CRB**

**Des indicateurs en cours
d'intégration dans l'outil
développé par l'ARB NA,
dédié au suivi de politiques
régionales telle que la SRB
et la SRE**

Bilan SREEE 2024-2025

**De nombreux échanges avec les échelons extra-régionaux :
GT EEE Loire-Bretagne, FCEN, Centre de Ressources EEE, MTE, etc.**



Avez-vous des questions ?



Les actualités en région

Anaïs GUERY



Hiérarchisation des EEE de la faune en Nouvelle-Aquitaine

COPIL SREEE - 30/04/2026

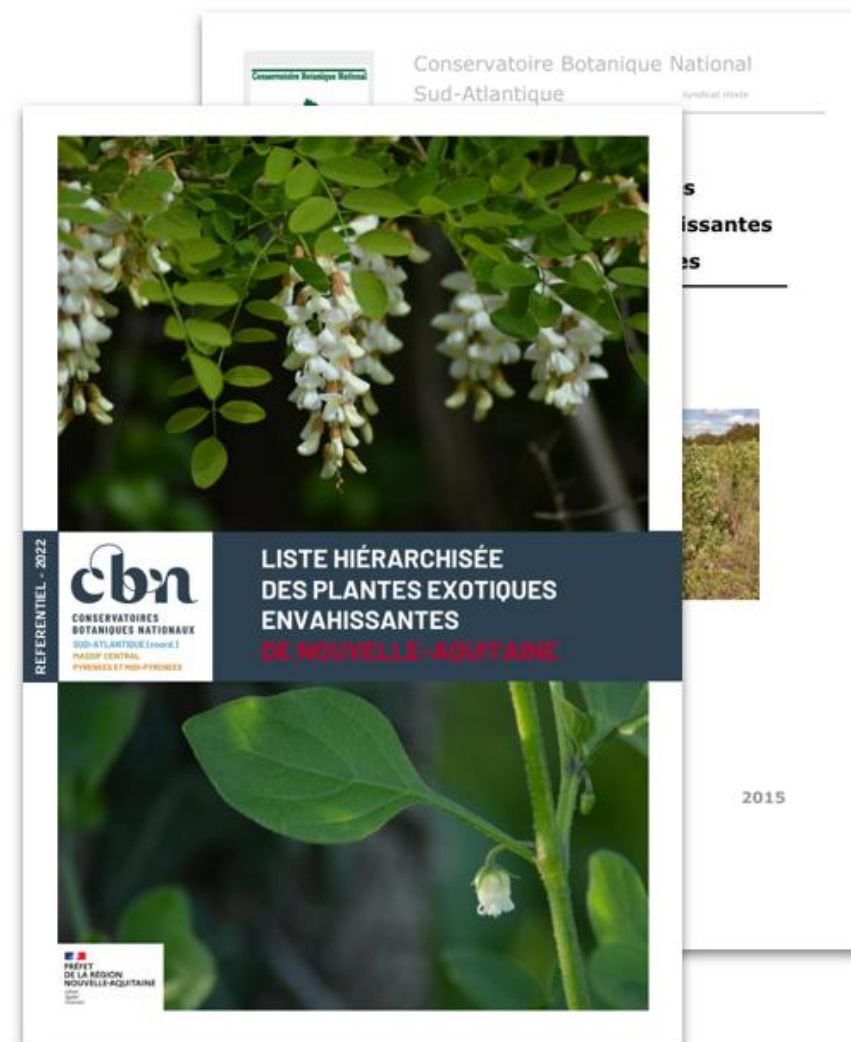


FAUNA
OBSERVATOIRE DE LA FAUNE SAUVAGE
DE NOUVELLE-AQUITAINE

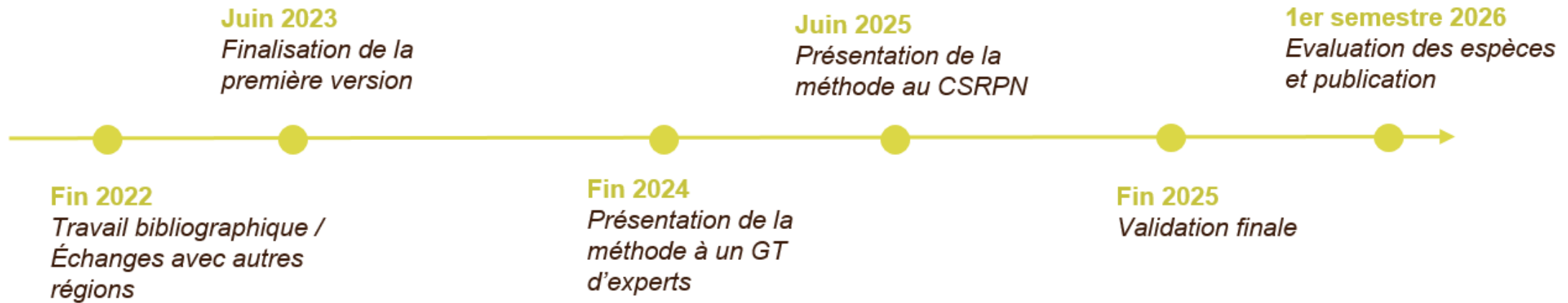
université
de **BORDEAUX**

Objectifs

- **Fiche action 1.1** (SREEE) : “Etablir des listes hiérarchisées d’espèces exotiques envahissantes” afin de prioriser les actions sur les espèces les plus préoccupantes en considérant plusieurs types d’impacts : environnemental, socio-économique, sanitaire.
- Hiérarchisation établie en fonction des enjeux associés aux espèces (impacts, distribution).
- Permet de fournir une **base de connaissance commune** sur les espèces exotiques, selon une méthodologie régionale.



Elaboration de la méthodologie faune



Méthodologie proposée

1. Filtre d'espèces
1. Evaluation des impacts :
 - a. *environnementaux (avec les facteurs de risque)*
 - b. *socio-économiques*
 - c. *sanitaires*
1. Calcul des scores
1. Catégorisation finale

Méthodologie proposée

Étape 1 : Filtre d'espèces

- L'espèce est-elle introduite (dispersion secondaire incluse), établie, présente de manière régulière ?
⇒ **Évaluation de l'espèce**
- L'espèce est réglementée EEE ou à impact moyen à fort dans une région limitrophe ?
⇒ **Liste Prévention**
- L'espèce est à impact faible dans une région limitrophe ?
⇒ **Liste blanche**

Méthodologie proposée

Étape 2 : Évaluation des impacts

Notation de 0 (score nul) à 3 (score fort)

Impacts environnementaux

- Facteurs de risque : dispersion, colonisation d'habitats naturels
- Impacts sur les espèces natives
- Impacts sur les écosystèmes

Impacts socio-économiques

- Impacts sur les productions
- Impacts socio-culturels
- Coût de la gestion

Impacts santé humaine

- Contagiosité zoonose
- Conséquences médicales

Remarque : Pour les critères non-évalués, un score de 1 est attribué par défaut.

Méthodologie proposée

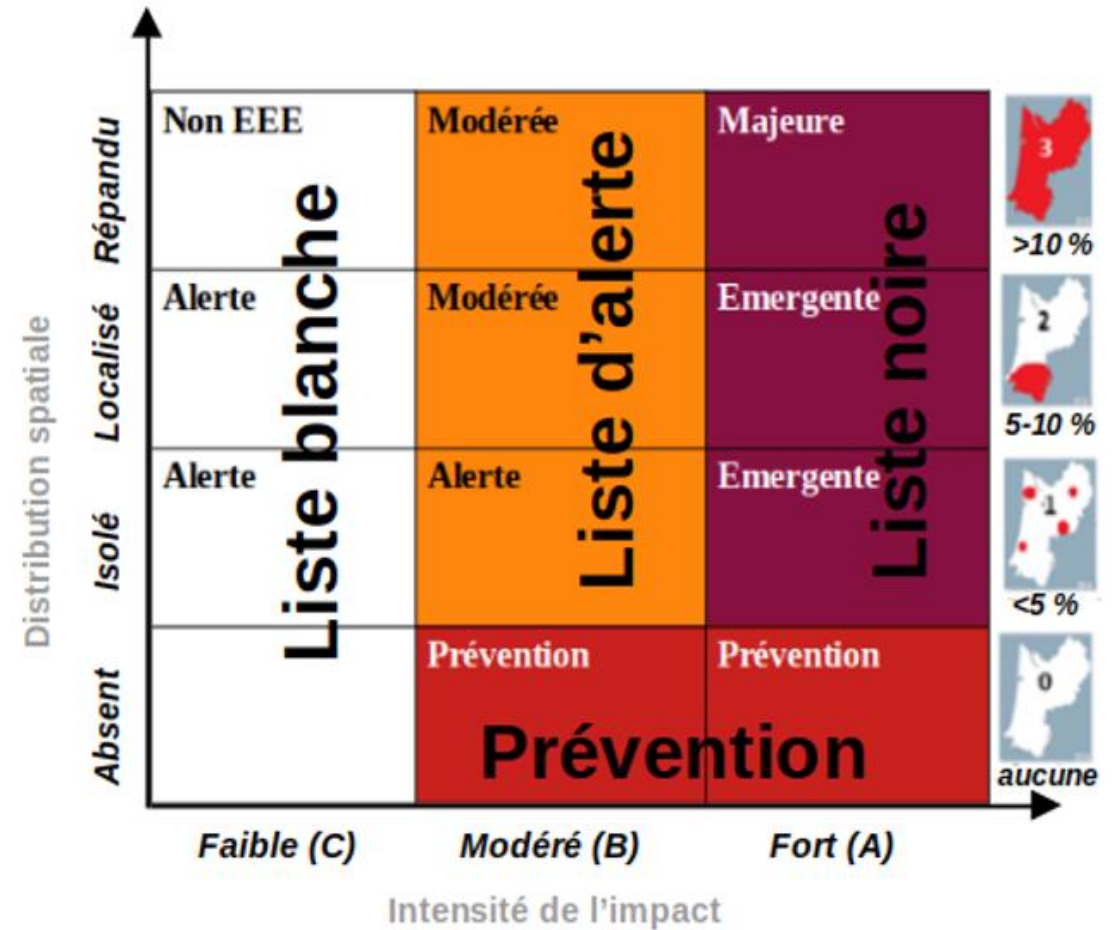
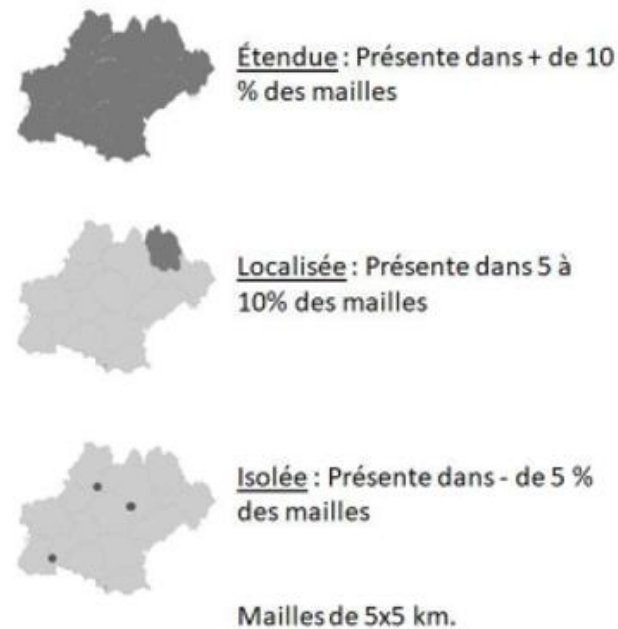
Étape 3 : Calcul des scores

- Calcul d'un score d'impact pour les 3 types d'impact par compilation de toutes les notes afférentes
- Score impact global = $\text{Max}(\text{Score environnemental} ; \text{Score socio-économique} ; \text{Score santé humaine})$
- Traduction du score global en intensité de l'impact



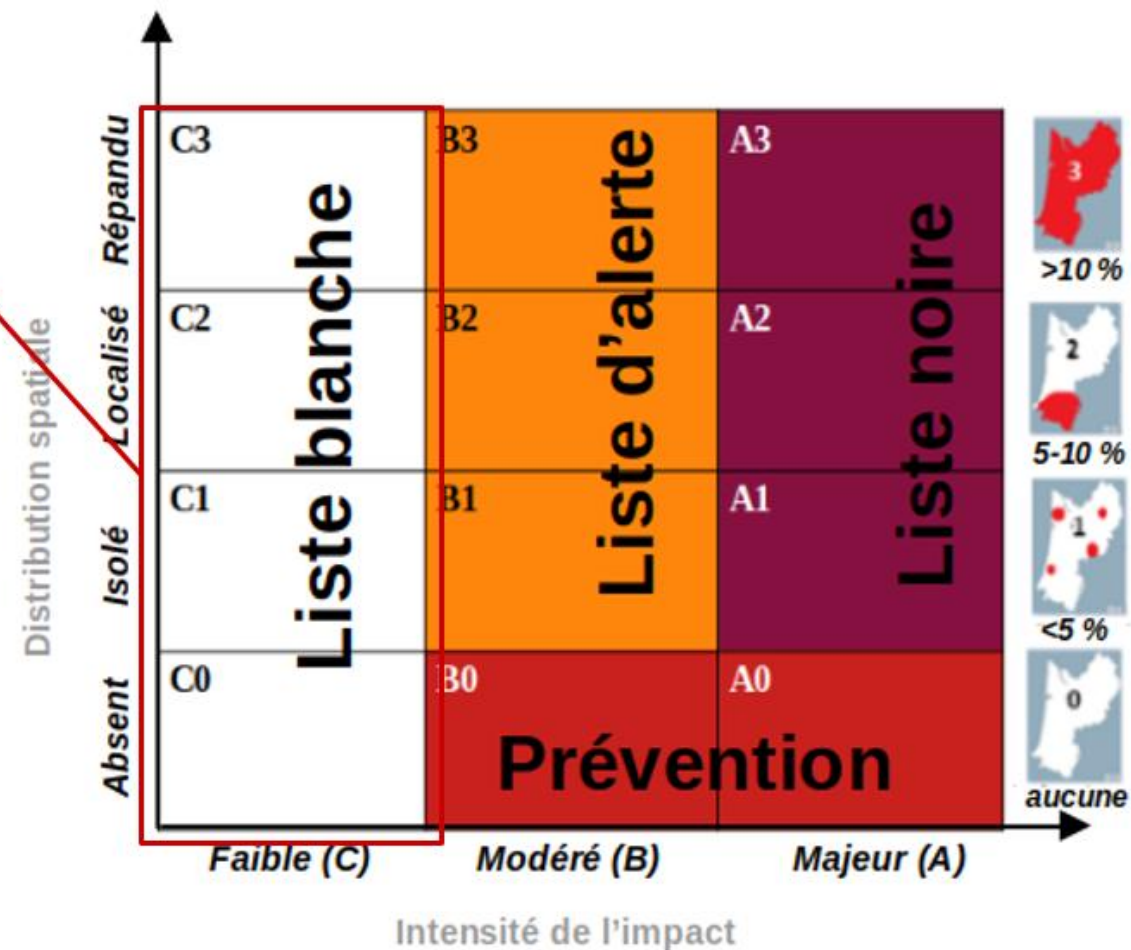
Méthodologie proposée

Étape 4 : Catégorisation des espèces



Méthodologie proposée

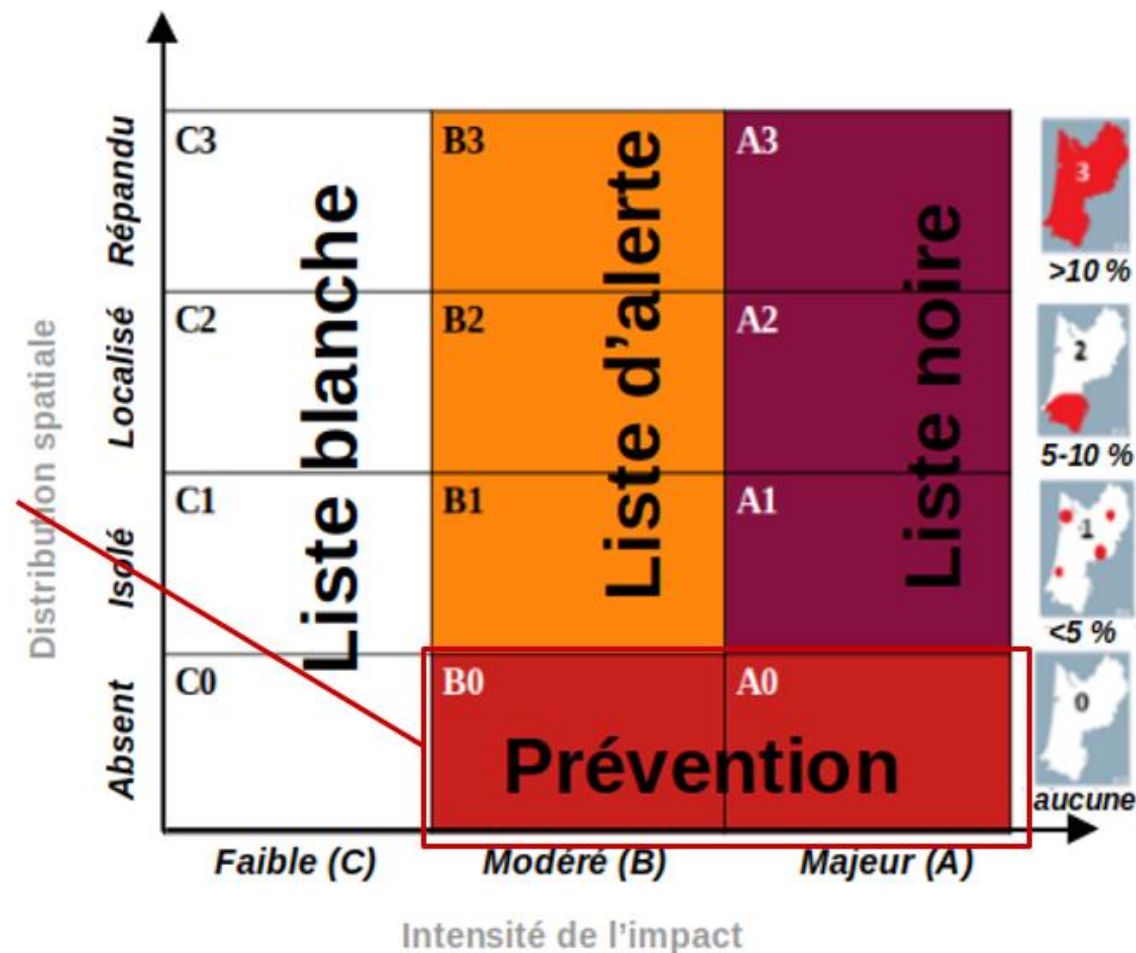
Espèces exotiques non envahissantes : Liste blanche > impacts faibles



Méthodologie proposée

Espèces exotiques non envahissantes : Liste blanche > impacts faibles

Espèces exotiques potentiellement envahissantes : Liste prévention > Absentes en Nouvelle-Aquitaine mais à impact modéré à majeur dans le même contexte biogéographique (régions limitrophes, France, Europe, Océan Atlantique)

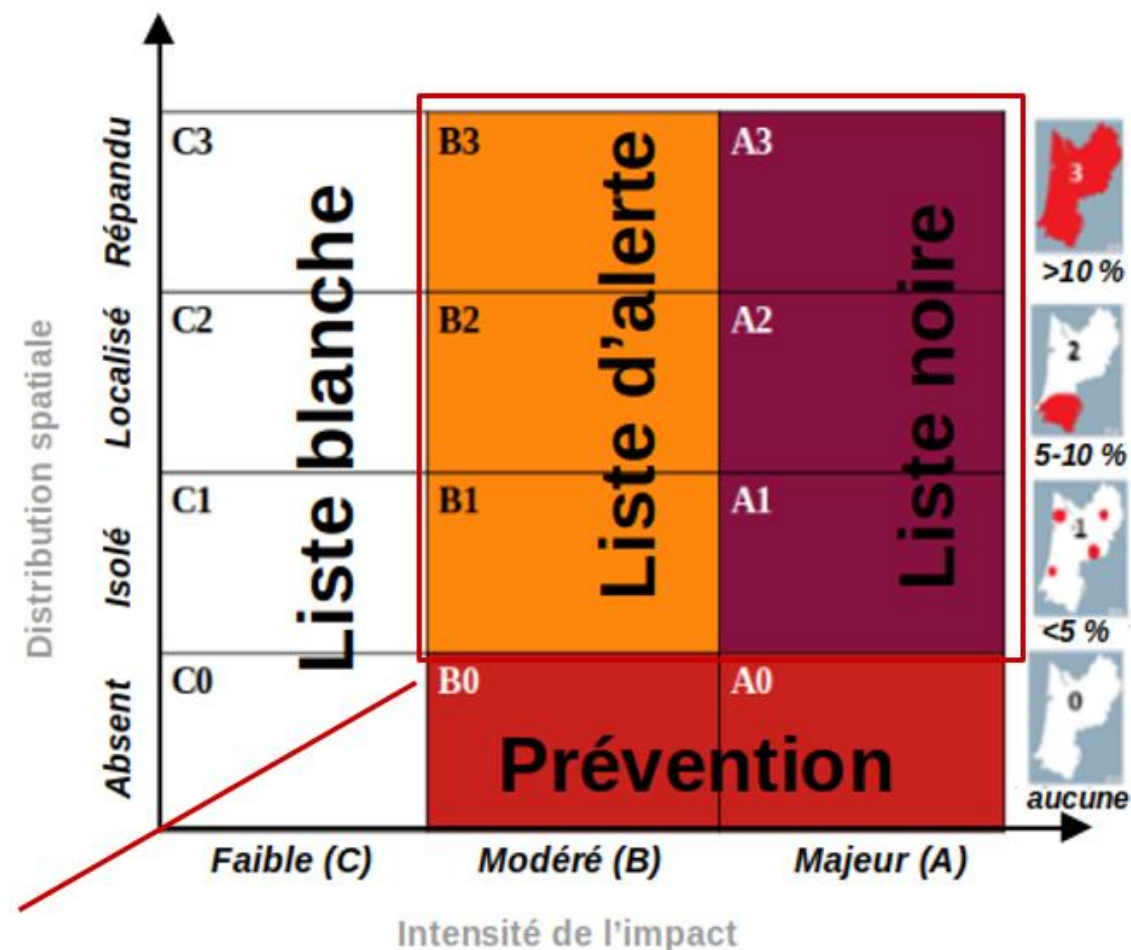


Méthodologie proposée

Espèces exotiques non envahissantes : Liste blanche > impacts faibles

Espèces exotiques potentiellement envahissantes : Liste prévention > Absentes en Nouvelle-Aquitaine mais susceptibles d'être présentes et à impact modéré à majeur dans le même contexte biogéographique (régions limitrophes, France, Europe, Océan Atlantique)

Espèces exotiques envahissantes :
Liste d'alerte > présentes dans la région, à impacts modérés
Liste noire > présentes dans la région, à impacts majeurs



Premières évaluations

- Travail en interne basé sur la bibliographie disponible ;
- Puis modifications et validation des évaluations par des GT constitués par groupe taxonomique.

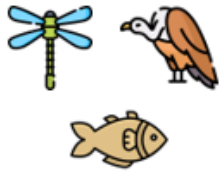
Résultats provisoires des vertébrés (hors poissons) :



Une nouvelle fonctionnalité FAUNA

Contacteur :
hauquin@fauna.fr
ou query@fauna.fr

Les alertes personnalisées !



Taxon(s)
)



Localisation



Temporalité



Une alerte par mail dès qu'une donnée remplissant
ces conditions est intégrée dans FAUNA

Véronique BARTHELEMY –

Amandine RIBREAU

Rapportage européen

Présentation du rapportage européen

Article 24 du règlement n°1143/2014 : rapportage tous les 6 ans

Sur 2019-2024

- **EEEUE (88)** : biologie, présence, permis et contrôles des détenteurs autorisés (établissements de recherche et de conservation), opérations de gestion
=> par DREAL via tableurs (1 feuille/espèce), en lien avec les animateurs de SREEE et OFB (Ibis sacré, Erismature rousse, Ecureuil de Pallas, Muntjac)
- **EEE réglementées en France (6)** : biologie et interdictions réglementaires nationales
=> par DEB et OFB

Bilan national des opérations de gestion : ~ 700 sur 20 EEE flore, ~540 sur 22 EEE faune

Biais : toutes les opérations n'ont pas été remontées, données détenues par les FREDON non prises en compte

Perspectives : cartographie nationale des données de gestion en comparaison avec le taux de présence des EEE (Patrinat)



Mise en oeuvre sur la Nouvelle-Aquitaine

DREAL : sollicitation des DD(ETS)PP pour les autorisations et contrôles puis synthèse des données par espèce

ARBNA : élaboration liste acteurs (en lien avec la DREAL), sollicitation pour remplir tableaux directement sur RESANA

Structures gestionnaires ayant participé au rapportage européen en Nouvelle-Aquitaine

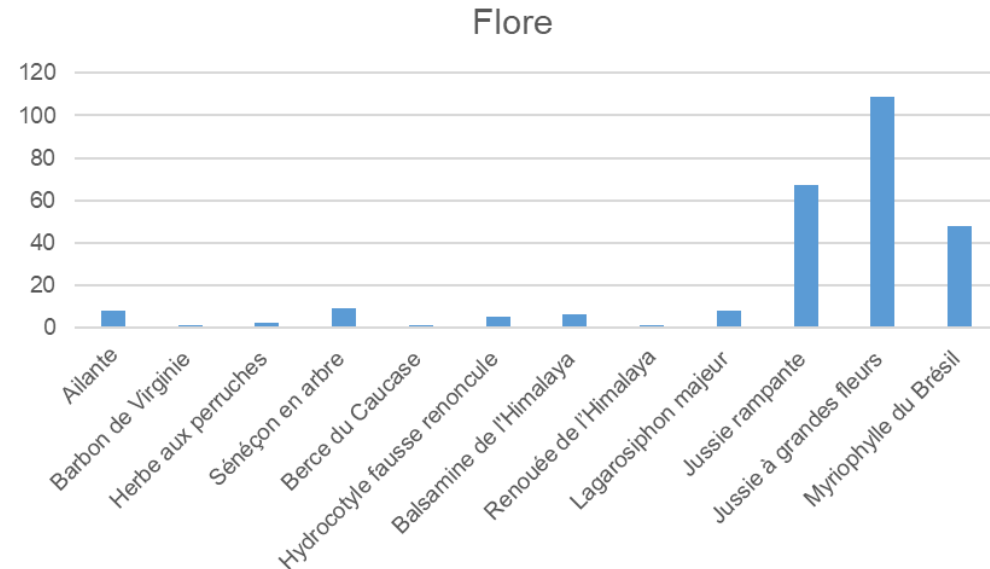
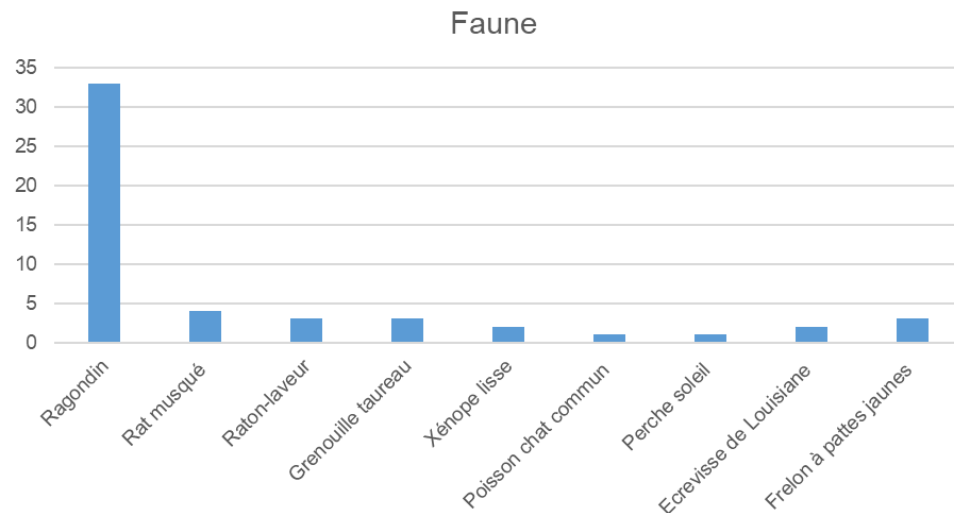
Chiffres clés rapportage



Bilan en Nouvelle-Aquitaine

Bilan : **48** permis pour 16 espèces (14 animales et 2 végétales) - **21** contrôles de détenteurs - **317** opérations de gestion pour **21** espèces EEEUE renseignées par **22** structures

Nombre d'opérations de gestion recensées de 2019 à 2024 par espèce (hors Ibis sacré et Erismature rousse)



Perspectives en vue du prochain rapportage : remontées au fur et à mesure au niveau régional (114 EEEUE en 2026).

Véronique BARTHELEMY

Plan frelon de l'État



Loi Frelon à pattes jaunes

Loi n°2025-237 du 14 mars 2025 visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique et à préserver la filière apicole

Décret n°2025-1377 du 29 décembre 2025 précisant les modalités d'adoption du plan national et des plans départementaux de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes

=> **Plan national de lutte** par arrêté interministériel MTEBNICN - MAASA, après avis CNPN (22/04/2026) et CNOPSAV (?), élaboré en concertation avec les acteurs concernés et consultation du public (8-29 avril 2026).

=> Déclinaison par les préfets en **plans départementaux** dans les 6 mois, en concertation avec les acteurs locaux, après avis CSRPN et CROPSAV.

Objectif : améliorer la gouvernance des acteurs, développer la recherche et réduire la pression du Frelon à pattes jaunes via une lutte cohérente à l'échelle nationale et proportionnée à la pression de prédation (densité de frelons) dans les départements, reposant sur des méthodes efficaces, respectueuses de la santé humaine et de l'environnement.

Enveloppe de 3 M€ par le MTEBNICN sur 2026 dont 2.4 M€ aides pour gestion-formations via un guichet spécial sur Démarche numérique.

MTEBNICN

Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature

MAASA

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

CNOPSAV

Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale

CROPSAV

Conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale

CSRPN

Conseil scientifique régional du patrimoine naturel

CNPN

Conseil national de la protection de la nature

Amandine RIBREAU

Site internet



Présentation du site

Site co-construit

Recommandations FCEN

Echanges avec les pôles SINP (CBN et FAUNA)

Déclinaison du site de la SRB

Un site portail sur la thématique des EEE en région

Trouver des informations générales sur le sujet

Renvoyer vers les acteurs compétents

Savoir ce qui se fait sur mon territoire

Partager les actualités

Fédérer les acteurs autour d'un site internet

Mettre en avant la SREEE

Accéder à des outils dédiés

Mettre en avant les spécificités du local au régional

Un site évolutif

EEE
ESPÈCES EXOTIQUES
ENVAHISSANTES
Nouvelle-Aquitaine

Espèces Exotiques
Envahissantes
Nouvelle-Aquitaine

La Stratégie Régionale relative aux Espèces Exotiques Envahissantes en Nouvelle-Aquitaine en quelques chiffres

4 orientations 9 objectifs 24 fiches actions

La SREEE a vocation à décliner la stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes publiée par le ministère de la Transition écologique et solidaire en 2017. Elaborée de façon collaborative et intégrative des différentes problématiques sanitaires en cohérence avec le concept One Health, elle complète la Stratégie Régionale pour la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine sur le volet des EEE sur les dix années à venir.

366
Plus de 800 taxons exotiques (1/5ème de la flore de Nouvelle-Aquitaine) dont 366 envahissants pour la faune (liste hiérarchisée des plantes EEE de NA, CBNNA, 2022)

348
C'est le nombre d'espèces exotiques faunistiques recensées dans la Faune (non exhaustive), dont 33 reconnues envahissantes au niveau national (projet de liste hiérarchisée - FAUNA)

185
C'est le nombre d'espèces non indigènes (ENI) marines présentes dans le Golfe de Gascogne (Masseil & Vialat et al., 2023)

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Sortie de l'article sur la gestion des jussies dans la Creuse
29.04.2024

Sortie du bilan des actions EEE 2024-2025
29.04.2025

Bilan du projet CLEVER
07.11.2025

EEE
ESPÈCES EXOTIQUES
ENVAHISSANTES
Nouvelle-Aquitaine

ARB
Agence Régionale de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine

Nous contacter

Logo of the French Republic (République Française) and the Nouvelle-Aquitaine region.

Des actualités



DÉTECTION PRÉCOCE ET INTERVENTIONS

RAPIDES DANS LA GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

LA JUSSIE EN CREUSE !

Dans l'hexagone, de par les connaissances maintenant très largement disponibles sur leurs grandes capacités de dispersion et les importants impacts écologiques négatifs de leurs colonisations, principalement dans les zones humides et sur les rives des plans d'eau, les deux espèces de jussies exotiques envahissantes, la jussie à grandes fleurs (*Ludwigia grandiflora*) et la jussie à petites fleurs (*L. peploides*) font partie des plantes aquatiques amphibiennes dont chaque nouvelle découverte suscite une forte réactivité chez les personnes averties ! Rien de surprenant car, depuis plusieurs décennies, la dispersion rapide dans l'hexagone de ces deux espèces leur a permis de coloniser de très nombreux sites en milieux aquatiques y causant dans certains cas d'importants dommages obligeant à des programmes onéreux de gestion. Une présence croissante souvent perçue comme très gênante les a fait largement connaître, même auprès du grand public. Cette forte dynamique de colonisation a conduit à interdire leur commercialisation, utilisation et introduction en milieu naturel, tout d'abord par un décret de mai 2007, puis en l'inscrivant en 2016 dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne (Règlement européen n°1143/2014) et dans celle de l'Arrêté du 14 février 2018 relatif à la

ACTUALITÉS RÉGIONALES

voir tout

29.04.2026

Sortie de l'article sur la gestion des jussies dans la Creuse

DÉTECTION PRÉCOCE ET INTERVENTIONS RAPIDES DANS LA GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

29.04.2026

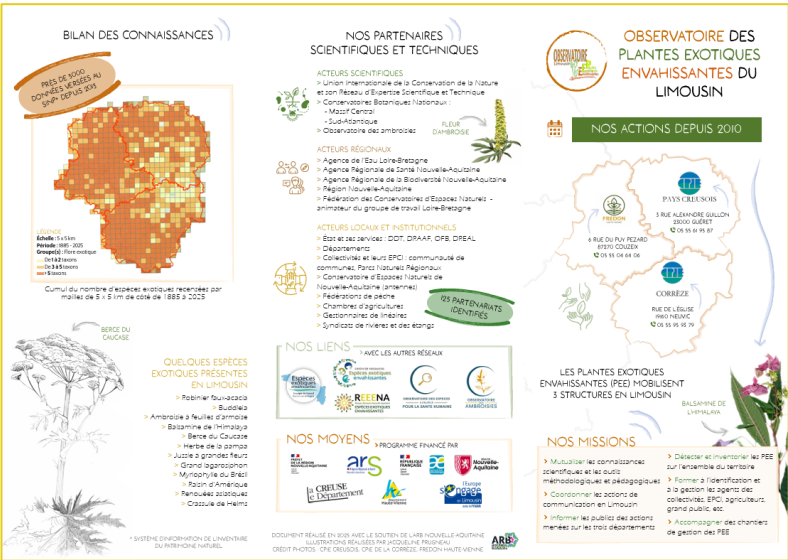
Sortie du bilan des actions EEE 2024-2025

Stratégie régionale relative aux ESPÈCES EXOTIQUES envahissantes

27.11.2025

Bilan du projet CLEVER

BILAN DU PROJET CLEVER : ÉVALUATION IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES DE FRANCE



Bilan du projet CLEVER

Nov 27, 2025



Qui sommes nous ? Espèces Expériences de gestion Actualités Documentation Acteurs & Actions



Capture d'écran 2026-04-29 10:06:58

Evaluation des impacts environnementaux des plantes exotiques envahissantes de France

Actuellement, les plantes exotiques envahissantes sont identifiées par les conservatoires botaniques nationaux à l'échelle régionale en utilisant diverses méthodes. Cela complique la comparaison des listes régionales et leur compilation pour créer une liste nationale des PEE. Le projet CLEVER, pour Classification des impacts environnementaux des Espèces Végétales Exotiques Résidentes en France hexagonale, mené en 2023 et 2024, vise à évaluer le potentiel des méthodes EICAT (Environmental Impact Classification of Alien Taxa) et EICAT+ en tant que méthodes standards pour l'évaluation des impacts environnementaux, négatifs et positifs, des PEE.

Des pages de fond

LA FLORE

Une espèce exotique (ou exogène, non indigène, allochtone, non native, allogène, introduite) désigne une espèce introduite par l'Homme hors de son aire de répartition naturelle, volontairement ou fortuitement et dont la présence sur le territoire considéré est postérieure à 1492 pour la flore ou 1850 pour la faune.



17 novembre 2023

La flore exotique représente près d'1/5e du fond floristique néo-aquitain : sur près de 4 000 espèces recensées en Nouvelle-Aquitaine, on compte **près de 800 espèces végétales exogènes naturalisées ou en voie de naturalisation en Nouvelle-Aquitaine**.

Parmi elles **plus de 360 espèces présentent un caractère envahissant** plus ou moins impactant pour les écosystèmes, la flore et la faune locales, voire l'économie, les usages et la santé humaine.

[Accédez à l'Observatoire de la Biodiversité Végétale du CBNSA](#)

LA FAUNE

Une espèce exotique (ou exogène, non indigène, allochtone, non native, allogène, introduite) désigne une espèce introduite par l'Homme hors de son aire de répartition naturelle, volontairement ou fortuitement et dont la présence sur le territoire considéré est postérieure à 1492 pour la flore ou 1850 pour la faune.



17 novembre 2023

Un premier état des lieux sur le périmètre de la Nouvelle-Aquitaine a été mené en 2019 par l'OAFS mettant en lumière la présence de 156 espèces exotiques animales (Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage, 2019). La poursuite de ces travaux en 2020, puis en 2021 par l'observatoire FAUNA (issu de l'OAFS), a permis de compléter cet inventaire portant à 256 le nombre d'espèces exogènes signalées dans la région en novembre 2021. Ces données ne portent pas sur le milieu marin, les informations sur les espèces marines étant encore en cours d'analyse. En septembre 2023, 348 espèces, y compris des espèces marines, font l'objet d'au moins une observation partagée dans la plateforme FAUNA (les données ne sont cependant pas encore toutes validées). Parmi elles, 53 sont considérées comme envahissantes au niveau national. L'évaluation de leur statut au niveau régional sera réalisée à l'occasion de la déclinaison de cette stratégie.

Les impacts des espèces exotiques envahissantes

Avr 29, 2026



Renouée du Japon_ARBNA (2)

Actualités

Si l'Homme peut tirer des bénéfices d'un certain nombre d'espèces exotiques, introduites volontairement à certaines fins ou non, environ 80 % des impacts documentés sur les services écosystémiques rendus par la nature sont négatifs (Roy et al., 2023).

- Le statut d'envahissantes attribué à certaines espèces exotiques est établi à la suite d'évaluations de l'ampleur des impacts négatifs qu'elles sont susceptibles d'engendrer sur la biodiversité et les services écosystémiques, mais également sur la santé humaine et/ou l'économie. Pendant longtemps, les seuls impacts identifiés dans les sites ou les territoires colonisés par ces espèces étaient liés aux nuisances causées à de nombreux usages humains. Ce n'est que progressivement, au fur et à mesure du développement des recherches en écologie, que les modifications des fonctionnements écologiques et les dégradations de la biodiversité liées à ces espèces ont été mieux examinées et évaluées, apportant un très grand nombre d'informations sur ces espèces et les écosystèmes concernés. Toutefois, certaines difficultés d'agrégation des acquis de ces recherches, particulièrement liées à la multiplicité des taxons et à la diversité des écosystèmes examinés, subsistent encore. La nature et l'intensité des impacts de telle ou telle population d'une EEE sont variables selon les espèces et les écosystèmes dans lesquels elles se propagent. Les mécanismes sous-jacents sont souvent mal connus mais « les modifications environnementales, naturelles ou anthropiques sont également sources de facilitation des invasions » (Sarat et al., 2015a).

Des pages dédiées

Présentation de la SREEE

CONNAISSANCES

Améliorer et organiser les connaissances pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes



Le premier axe de la stratégie vise à améliorer et structurer les connaissances sur les espèces exotiques envahissantes (espèces, voies d'introduction, etc.) et les actions à mener pour prévenir leur introduction et leur propagation.

Il est constitué de 2 objectifs opérationnels et 7 fiches actions.

OBJECTIFS

1. AMÉLIORER et structurer les connaissances sur les EEE

ACTION 11	Établir des listes hiérarchisées d'espèces exotiques envahissantes	Télécharger la fiche
ACTION 12	Organiser et structurer un réseau de veille	Télécharger la fiche
ACTION 13	Structurer et gérer les informations relatives aux EEE	Télécharger la fiche
ACTION 14	Soutenir les programmes de recherche	Télécharger la fiche

Présentation du REEENA



Le REEENA

Nov 27, 2025

Depuis de nombreuses années, différentes structures et organisations œuvrent pour améliorer la connaissance des espèces introduites, assurer une veille sur le territoire, partager leurs expériences de gestion, communiquer auprès des différents publics et les sensibiliser aux enjeux liés aux invasions biologiques. La fusion des régions en 2016 et le lancement de l'élaboration d'une stratégie régionale relative aux EEE ont motivé la décision de créer un véritable réseau régional de ces acteurs, le réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes en Nouvelle-Aquitaine, le REEENA, en s'inspirant de l'ORENVA, sans toutefois interférer avec leur mode de fonctionnement et les actions qu'ils mènent sur le terrain.

La mise en place du REEENA vise à mieux coordonner les actions et à créer et/ou améliorer les synergies entre toutes les structures qui y participent, quel que soit leur périmètre d'actions, régional, infrarégional, départemental ou plus local. L'objectif de ce réseau est de favoriser les échanges et la mutualisation des informations afin d'améliorer les connaissances sur les espèces et sur les mesures les plus efficaces et efficaces en matière de veille, de prévention de leur installation et de leur dispersion, et de gestion de leurs populations (fiche action 9.1).



ADHÉSION

* Tous les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires.

Prénom*

Email*

Fonction

Organisme*

Type d'organisme*

--Veuillez choisir une option--

Site Web*

Les outils

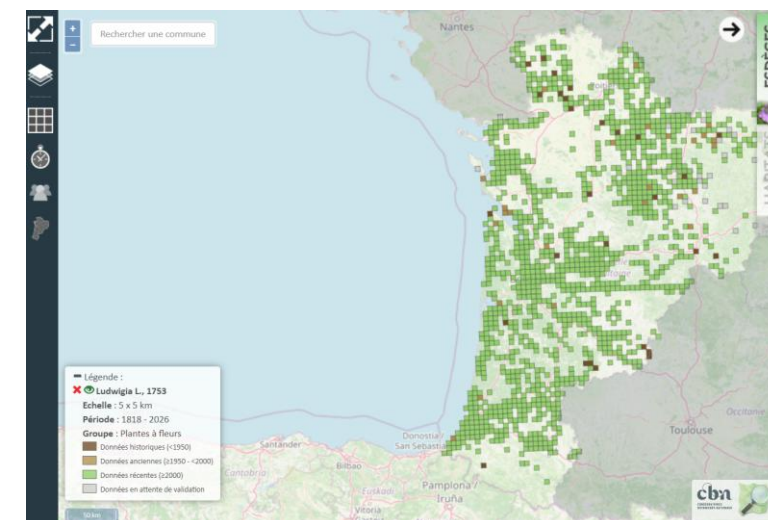
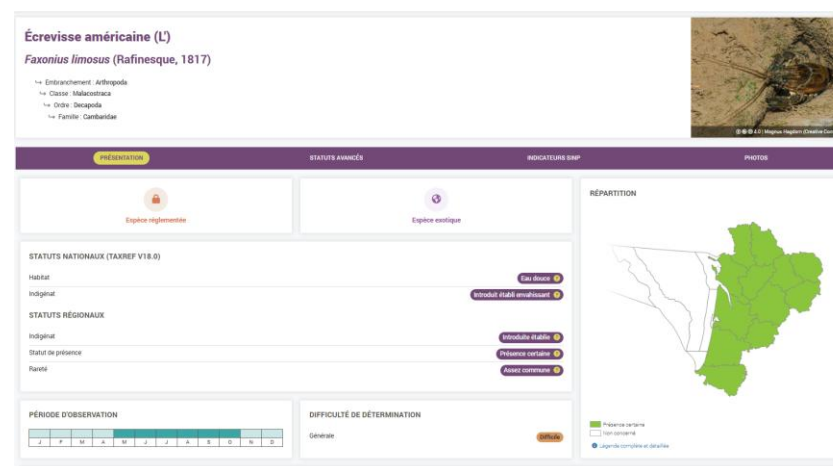
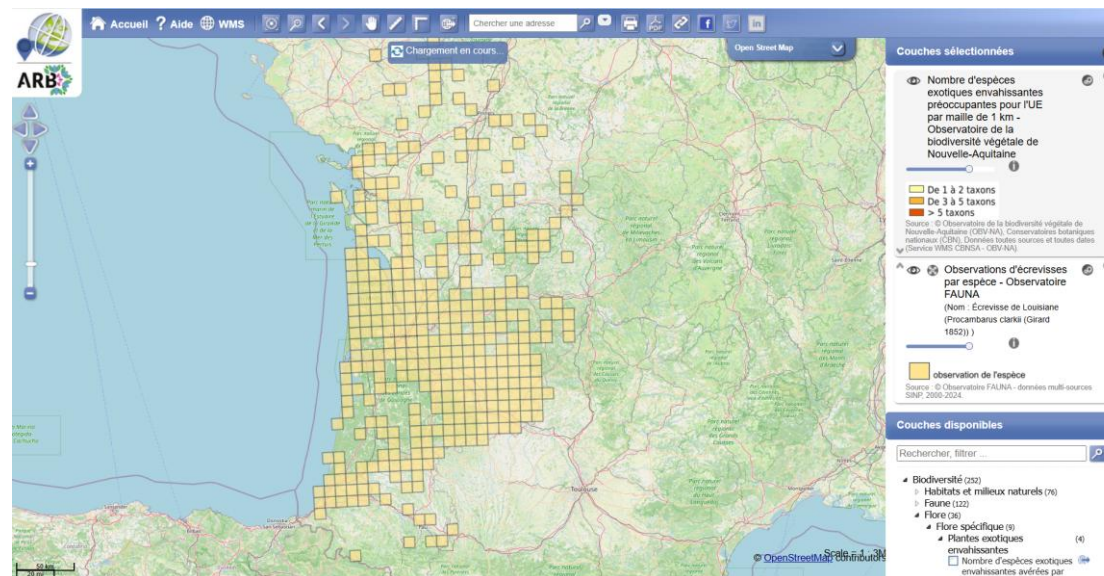
ESPECES

Cartographie / liste des espèces présentes en région

Pouvoir croiser faune et flore depuis une entrée unique

S'appuyer sur les pôles SINP

Voir si une espèce est présente en région et quel est son statut



Les outils

ACTEURS

L'annuaire répertorie les acteurs régionaux qui réalisent des actions en lien avec les espèces exotiques envahissantes :

- Savoir qui fait quoi en région
- Connaître les acteurs sur le territoire
- Orienter facilement les demandes vers les bons acteurs / interlocuteurs

Possibilité de proposer un ajout d'acteurs par un formulaire

The image shows a screenshot of the CPE Creusois website. The top section features a search bar with the label 'MOT CLÉ' and a dropdown menu for 'THÉMATIQUE'. Below this are two more dropdown menus for 'SECTEUR D'ACTIVITÉS' and 'DOMAINE D'ACTIONS'. A 'TYPE DE STRUCTURE' dropdown is also present. A 'DÉPARTEMENT' dropdown is at the bottom of the filters. A 'Réinitialiser' button is located to the right of the filters. Below the filters is a map of the Creuse region with a blue dot indicating the location of the CPE Creusois. A tooltip over the dot reads 'Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement des pays creusois'. To the right of the map is a sidebar with the CPE Creusois logo and contact information. The sidebar includes a 'Présentation' section with a description of the CPE Creusois and its mission. It also lists 'Informations pratiques' such as the address (3, rue Alexandre Guillon 23000 GUERET) and the type of structure (Association). The sidebar has a 'SITE INTERNET' button and a 'NOUVELLE RECHERCHE' button.

MOT CLÉ
Nom de l'acteur, secteur géographique

THÉMATIQUE
Toutes les thématiques

SECTEUR D'ACTIVITÉS
Tous secteur d'activités

DOMAINE D'ACTIONS
Tous domaines

TYPE DE STRUCTURE
Tous type de structure

DÉPARTEMENT
Tous les départements

Réinitialiser

Centre Permanent d'Initiatives Pour l'Environnement des pays creusois

Informations pratiques
Adresse:
3, rue Alexandre Guillon 23000 GUERET
Activités:
Animation de réseaux, Conseil, assistance technique, ingénierie, accompagnement de projet, Etude & évaluation environnementale, Formation, EEDD, Gestion écologique, restauration
Domaine d'actions:
Éducation à l'environnement et au développement durable, Patrimoine naturel (espèces, écosystèmes, ...), Paysages, Tourisme, Urbanisme, aménagements du territoire
Type de structure:
Association
Public Cible:
Grand public, Professionnels (collectivités, associations, entreprises, etc.), Scolaires, Élus

Présentation
Les Centres Permanent d'Initiatives pour l'environnement sont un réseau d'associations ouvrant pour une meilleure prise en compte de l'environnement et du développement durable. Ancré sur son territoire, le CPE Creusois agit avec les gens et les acteurs qui l'habitent et, en prenant appui sur leurs envies, leurs besoins, leurs savoirs et savoir-faire et en apportant sa connaissance du territoire, son expertise, sa pédagogie et son expérience de la mise en relation et de la co-construction, les accompagne pour élaborer et mettre en œuvre des solutions territoriales innovantes pour le changement environnemental. Le CPE Creusois coordonne également l'Observatoire Régional des Plantes Exotiques Envahissantes (PEE) du Limousin avec le CPE de la Corrèze et la FDGDN Haute-Vienne.

Concernant la thématique des espèces exotiques envahissantes...
Thématique:
Flore
Domaine d'actions:
Tous domaines
Informations complémentaires:

NOUVELLE RECHERCHE

Les outils

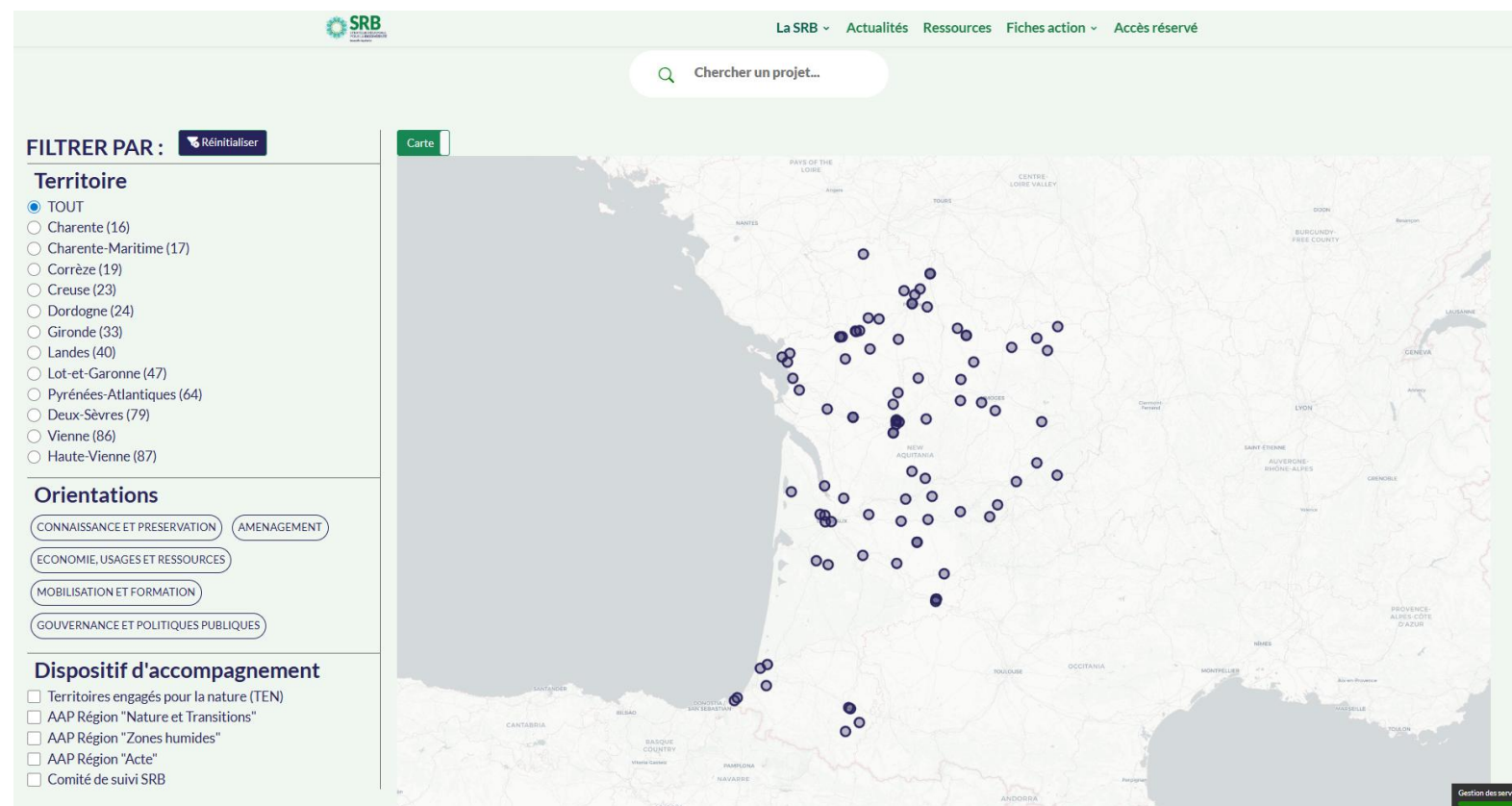
ACTIONS

Cartographie des actions en lien avec la thématique EEE en région :

- Valorisation des actions de gestion (rapportage, etc.)
- Valorisation des publications réalisées par les structures
- Valorisation des actions de sensibilisation, formation, etc.

Mise en valeur des actions réalisées en région avec renvoi vers les sites dédiés quand ils existent

EXEMPLE : cartographie des actions SRB



<https://srb.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/carte-actions/>

Les outils

INDICATEURS

Suivre et évaluer la mise en œuvre de la SREEE (plus de 150 indicateurs)

- Indicateurs de mise en œuvre
- Indicateurs de réalisation
- Indicateurs de résultats

Objectifs :

- Faciliter les bilans
- Compiler les indicateurs par typologie ou axe

The screenshot shows the 'SREEE - Indicateurs' web application. The left sidebar contains navigation links: 'Gestion', 'Indicateurs', 'Mon compte', and 'Utilisateurs'. The main content area is titled 'Liste des indicateurs - SREEE' and includes a search bar. Below the search bar, there's a section for 'Rattachement opérateur de l'indicateur' with radio buttons for 'Sans rattachement', 'SRE', 'BIODIV', and 'SREEE'. A table titled 'Mes indicateurs rattachés' displays a list of indicators with columns for 'Code' and 'Nom'. The table shows five entries, including 'TST1SREEE', 'AAEEEP', 'CONN-01-1A', 'CONN-01-1B', and 'CONN-01-1C'. Each entry has a link to its details and icons for editing, deleting, and exporting. The bottom of the page shows pagination: 'Showing 1 to 5 of 5 entries' and 'Previous 1 Next'.



Perspectives - Calendrier

→ Mise en ligne du site avant l'été (certains outils seront complétés au fil de l'eau)

→ Communication sur la sortie du site :

- Webinaire de présentation
- Mailing
- Actualités





Les actualités hors région

Emilie BREUGNOT



- **Elaboration en cours d'une stratégie de contrôle des EEE par l'OFB**
 - Priorisation des espèces (émergentes) et des établissements (professionnels) à contrôler
 - Au moins 1 contrôle par an par département des SD avec les IE dans un établissement physique
 - Conception de fiches réflexes : risques de confusion, problèmes de destruction, coûts de procédure, supports de formation, brochures de sensibilisation, rapportage des contrôles, etc.
 - Formations nationales internes annuelles
 - Poursuite des actions de police judiciaire



Extrait de la stratégie police de l'environnement sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) en cours d'élaboration (DPPC/SPAS)

1. EEE à enjeux police

1. EEE à enjeux police
La veille en police de l'insurancement est à privilégier sur les EEE réglementaires (interdites) notamment celles qui sont encadrées communautaires légalement (et donc jugées préoccupantes), mais aussi sur celles qui sont émergentes nationalement (en début innovation) et où l'action police peut avoir un impact important (opportunité d'intervention rapide et exclusive face à l'urgence).

Des Riches espèces sont disponibles sur le Centre de Ressources Espèces Exotiques Invasives pour la plupart des 118 séries indexées <http://cree.inra.fr/portal/espèces-exotiques> mais aussi sur la page 021 du portail technique de l'ONC <http://cree.inra.fr/portal/021>

Cette liste est évolutive en fonction de l'évolution de la réglementation européenne et nationale et de l'évolution des connaissances scientifiques. Une adaptation locale des FIE à cibler lors des contrôles peut également être définie au niveau régional avec les services régionaux police.

1.100 prioritaires à cibler lors des contrôles en métropole

EEE vegetables.

Examination

- *Asclepias syriaca*: Herbe à la queue (Asclépiadaceae de l'ordre nigelleste en métropole et Ulf)
- *Broussonetia papyrifera*: Mûrier à papier nigelleste en Ulf
- *Cordia alliodora*: Herbe de la papaye nigelleste en métropole
- *Cordia alliodora* : *Cordia alliodora* subsp. *chilensis*: Herbe de la papaye pouce nigelleste en métropole et Ulf
- *Gunnera tinctoria*: *Muhlenbergia glauca* (*Muhlenbergia glauca* (pour particularité) nigelleste) nigelleste en métropole et Ulf
- *Senecio jacobinae* : *Senecio jacobinae*: Herbe aux écouillures (Herbe fontaine) nigelleste/marchée en métropole et Ulf
- *Rapae de confonction* avec *Pennisetum adpressum* et *Senecio jacobinae* = *Chenopodium* : Herbe aux écouillures (Herbe fontaine) nigelleste/marchée en métropole et Ulf
- *Artemisia* aux problèmes de culture (des adresses qui sont dans le livre)

Aquatic

- *Cabomba caroliniana*: Éventail de Caroline + régénérante en métropole et UE
- *Cladula helmsii* : Cladule de Helms + régénérante en métropole et UE
- *Myriophyllum brasiliense* + *M. brasiliense* + *M. aquaticum*: Myriophylle du Brésil + régénérante infériorité en métropole et UE
 - Risque de confusion avec *Myriophyllum rubricole*: *Myriophyllum rubricole* = autochtone (au nord)



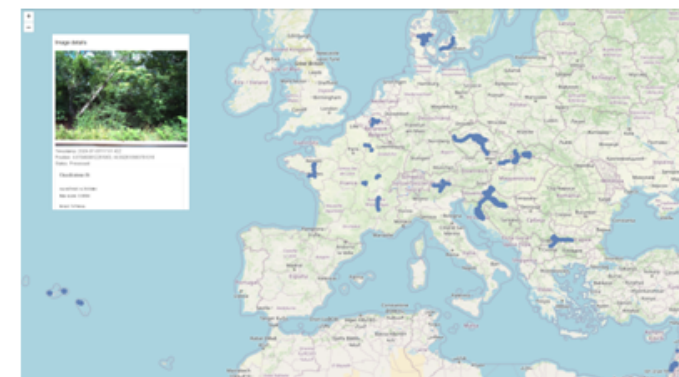
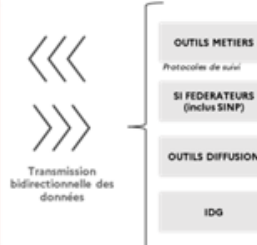
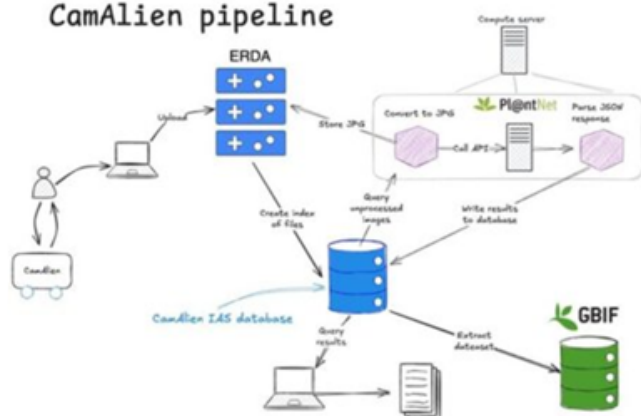
SURVEILLANCE

- Développement d'un outil de surveillance des PEE par acquisition d'images sur le terrain avec reconnaissance automatique des espèces végétales par intelligence artificielle (Projet SAI-IAS)

- Etape 1a : appareil de collecte de photos (CamAlien)
- Etape 1b : logiciel d'analyse des images (PlantNet et TerraStock)
- Etape 2 : outil d'aide à la décision de gestion (OAD)



CamAlien pipeline



GESTION

- Actions sur les EEE vertébrés à l'échelle de la NA en lien avec des actions nationales

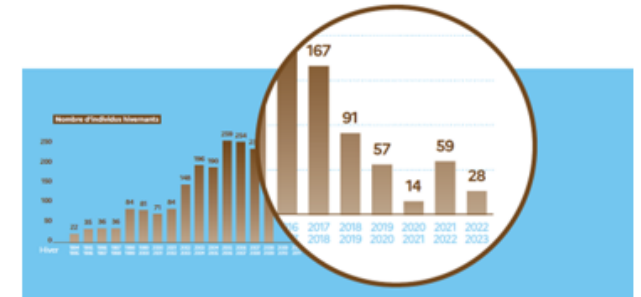
- Poursuite des actions de détection-réaction rapide de l'érismature rousse
<https://ofb.gouv.fr/life-oxyura> => reste environ 20-30 individus dans l'ouest de la France

- Poursuite des actions de gestion de l'ibis sacré dans l'ouest de la France (+ ponctuellement en méditerranée) => reste environ 500-1000 individus
→ Difficulté pour maintenir un investissement en temps humain en NA

- Développement d'un outil de mise à mort dans les meilleures conditions éthiques pour les tortues exotiques aquatiques
→ Test prévu en NA

- Lutte contre le Vison d'Amérique : lancement en septembre d'un Life CARE axé sur la réintroduction du Vison d'Europe qui garantira la poursuite de la lutte VA jusqu'en 2033

- Réflexion avec DREAL, DDTs, ARB et région sur projet piloté par FRC sur surveillance et lutte contre le raton laveur à l'échelle de la NA



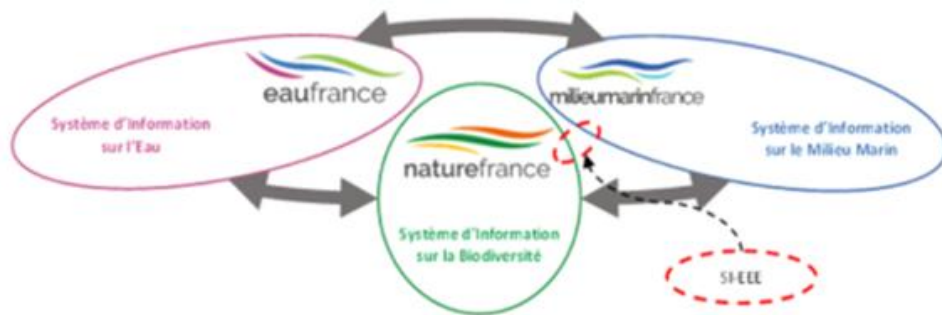
© Y. Renchard



M. Berroneau

DONNEES – SI

- Devenir du projet de création d'un SI sur les EEE
- Echanges avec la DSI et la DSUED de l'OFB
- Nécessité de l'implication de la DEB du MTE
- Réflexions sur le développement d'un outil de saisie en ligne (ODK)
- Travaux sur un référentiel et un standard des interventions de gestion



Sylvie VARRAY





Actualités de la FCEN

Animation nationale et GT EEE du bassin Loire-Bretagne

Sylvie Varray et Anouk Horman



Actualités nationales de la FCEN sur les EEE

Publications :

- ▶ Synthèse bibliographique sur le contrôle biologique appliqué aux plantes exotiques envahissantes
- ▶ Projet d'article sur la valorisation des rémanents de gestion en région



Rencontres :

- ▶ Réunion le 16 janvier 2026 à Paris, format mixte, animateurs de SREEE et référents EEE des DREAL
- ▶ Accompagnement des dynamiques régionales (Occitanie, Hauts-de-France, Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine)

Vers un guide d'identification PEE mutualisé

- ✓ **Edité** par la FCEN en 2010
 - ✓ Réédité en 2018 et 2021
 - ✓ 55 fiches espèces
- ✓ **Fichiers sources et textes** détenus par la FCEN
- ✓ **Souhait** de plusieurs régions de réutiliser certaines fiches espèces
- ✓ **Mais**, impossible de réutiliser les fiches en l'état



Besoin d'un nouvel outil

Vers un guide d'identification PEE mutualisé



J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D

Elodée de Nuttalll (Hydrocharitacées) *Elodea nuttalli* (Planch. H. St. John)

Plante aquatique toujours immergée,
originale d'Amérique du Nord.

Feuilles filiformes, aiguës, verticillées par 3, parfois 4, très finement dentées, pouvant être dressées, droites, réfléchies, voire fortement recourbées.

Tiges fines de 0,2 à 1 m de long, se cassant facilement.

Racines adventives possibles sur la tige au niveau des nœuds.

Racines fines à enracinement superficiel.

Fleurs

Fleurs blanc-rosé, de 5 mm de diamètre, à 3 pétales, s'épanouissant à la surface de l'eau.

Tige feuillée

XX

Plante dioïque.
Pas de reproduction sexuée : seuls des plants femelles ont été introduits.
Dissémination par fragmentation et bouturage des tiges.
Également production de bourgeons spécialisés permettant la survie de la plante en hiver ainsi que sa multiplication.



Habitats
Eaux stagnantes à courantes : plans d'eau, rivières, grands cours d'eau, étangs, fonds vaseux.

Confusions possibles

- Avec l'égérie dense (cf. page 16), aux feuilles verticillées par 4-5 et l'élodée du Canada (cf. page 20) aux feuilles plus ovales et plus petites. Une troisième espèce d'élodée exotique envahissante progresse dans l'Est de la France : *Elodea callitrichoides*, aux feuilles très allongées.
- Avec le potamot dense (*Groenlandia densa*/espèce menacée) à feuilles opposées, jamais verticillées.



© Desin : B. Dettmer ; source : Hedin S., Wilheiss A., Varnay S. & Vohsamer P. et al., 2021. Guide d'identification des principales plantes exotiques envahissantes du Bassin Loire-Brittagne. Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 124 p.

Guide d'identification des principales plantes de la région XXX XX

**Actualisation des
textes :**

Sollicitation de CBN
du nord et du sud de
l'Hexagone

→ Peut être modifié
→ Ne peut pas être modifié

Actualités GT EEE du bassin Loire-Bretagne

Groupe de Travail EEE du bassin Loire-Bretagne

Les rencontres 2026 du GT :

- 2 demi-journées en visio : partage d'actualité – présentation projets / débats / REX etc.
→ 1^{ère} visio : le **03 juin à 14h**
- Journée plénière : présentation de REX sur le bassin (octobre-novembre 2026).
- Groupe projet sur les Sciences Humaines et Sociales x EEE
- Diffusion outils : exposition / affiches / fiches REX 



Manuel de gestion du bassin Loire-Bretagne

Contexte



- ▶ Un outil de référence à destination des gestionnaires du bassin Loire-Bretagne (+1500 exemplaire diffuses)
- ▶ Recense les méthodes, espèces ciblées et retours d'expériences de gestion → refléter la diversité des pratiques et des contextes de gestion sur le territoire
- ▶ Une mise à jour en cours pour enrichir le contenu avec des données récentes

Version actuel (2018) - 3 parties :

- Contexte et fondamentaux
- Gestions des sites (planification, gestion, évaluation, REX)
- Fiches techniques (réseau veille et alerte; fiches gestion espèces)



Lauréat des Etoile d'Europe 2025 parmi 10 projets sur 300 FEDER Loire sur la période 2014-2020

Manuel de gestion du bassin Loire-Bretagne

anouk.horman@reseau-cen.org

Appel à contribution photos et REX

Pour illustrer le manuel avec des exemples concrets :

Milieux

Photos de milieux aquatiques avec la présence majoritaire d'une EEE
Photos de paysage globale montrant "l'uniformisation" dû au EEE (peu de diversité, présence majoritaire de Robinier/Ailanthé)

Avant / Après

Comparatifs montrant l'efficacité des interventions dans le temps sur un milieu

Techniques de gestion

Gestion manuelle et mécanique : actions de coupe, arrachage, bâchage, gestion différenciée...

Chantiers collectifs

Actions participatives, bénévoles, implication des riverains

Valoriser vos retours d'expérience de gestion !

Qu'est-ce qu'un REX éligible ?

- ▶ Une méthode originale ou novatrice, adaptée au contexte local (prise en compte du terrain, milieu aquatique...)
- ▶ Un protocole expérimental ou une combinaison de techniques peu connus
- ▶ Tout résultat – succès comme échec – porteur d'enseignements pour la communauté

Deux voies de valorisation possibles :

Intégration au manuel

Si la pratique est suffisamment documentée et transposable, elle sera intégrée directement dans le manuel mis à jour.

OU

Fiche REX dédiée

Si le REX ne s'intègre pas au manuel, il pourra faire l'objet d'une fiche à part entière, valorisée séparément.

Alain DUTARTRE





Actualités



COPIL SREEE NA
30 avril 2026

Rapport d'activité 2025



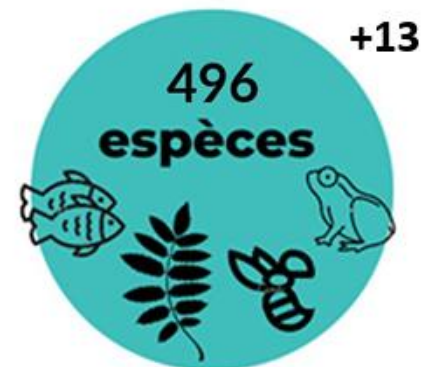
RAPPORT D'ACTIVITE 2025



10 retours
d'expériences
publiés



7 alertes régionales
« à surveiller de près »



Base d'informations



44 articles publiés
70 000 visiteurs sur les 6
derniers mois

5 lettres d'informations



Destinataires

Retours d'expériences de gestion (REX)



6-8 REX / an



Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*)
Manon Boyer
Hexagone (Savoie)



Iguane commun (*Iguana iguana*)
Domaine canin
Outre-mer (Guadeloupe)



Pléco (*Ancistrus spp.*)
Océa Consult
Outre-mer (La Réunion)



Liane Madère (*A. cordifolia*)
CBNMED
Hexagone (PACA)



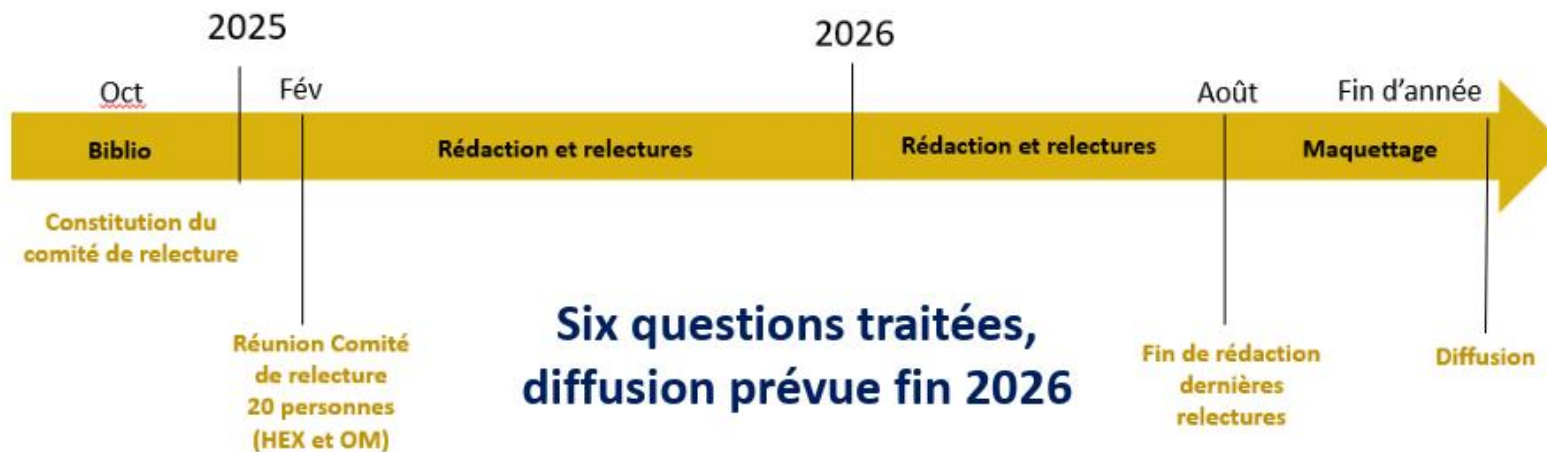
6-8 REX / an



De premières inclusions en cours...

Eclairage scientifique

La lutte biologique : quels enjeux et opportunités pour la gestion des EEE ?



JET ENI Marines



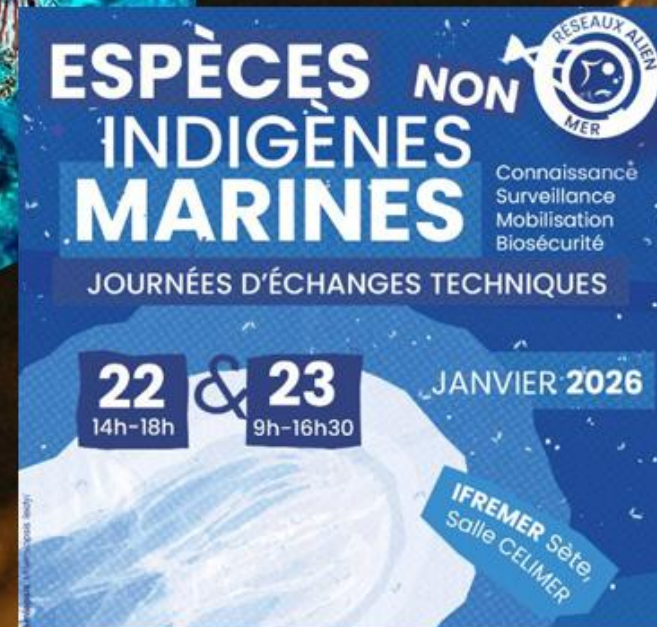
CPIE Littoral d'Occitanie en partenariat avec le CDR EEE
Dans le cadre de la dynamique nationale ALIEN Mer,
lancée en 2024 pour fédérer les réseaux régionaux.

2 Ateliers

- Identifier et renforcer les maillons des réseaux de détection précoce et de surveillance
- Plan d'adaptation aux filières pour intégrer la biosécurité aux pratiques

80 participants

Synthèse des journées disponibles ici : <https://linktr.ee/JETENI2026>



Webinaire



Solutions et outils pour faire face à l'Herbe de la pampa
Mardi 20 janvier 2026 - 10h30-12h
Un webinaire du Centre de ressources espèces exotiques envahissantes



Avec la participation de



Arnaud Thiery / CC BY

460 inscrits

~280 participants





Journées d'échanges techniques francophones Espèces exotiques envahissantes

16 au 18 juin 2025

Agropolis International | Montpellier, France



La francophonie, un puissant levier pour stimuler la
coopération régionale et renforcer la prévention et
la gestion des invasions biologiques

JOURNÉES
D'ÉCHANGES
TECHNIQUES



Rapport synthétique disponible.



14^{ème} réunion REST EEE

14-15 avril 2026 à Lyon 

- 14 avril, en salle (DREAL AURA), ~ 30 personnes
 - actualités
 - présentations et échanges
 - atelier sur EEE et déniatisme

- 15 avril, visite de chantier, ~ 25 personnes
 - travaux CNR, Irigny (69)
 - renaturation de bras mort du Rhône
 - gestion de populations de renouées

- Compte-rendu de la réunion à venir...

Projet ValOrPEE

Évaluer le compostage et la méthanisation pour la valorisation organique des PEE

Valider scientifiquement l'efficacité du compostage et de la méthanisation pour inactiver le potentiel de dissémination des PEE et permettre leur valorisation organique sans risque.

Partenariat

Coordinateur : Agriculteurs composteurs de France // Partenaires : AAMF, ENSAIA Nancy, Rittmo, UICN France, OFB

AAP Graines de l'Ademe : projet en cours d'évaluation



CDR EEE : Feuille de route 2026 et après

- Nouvelle répartition des actions du CDR entre UICN et OFB
- Préparation de la future convention de coopération CDR EEE 2027-2030





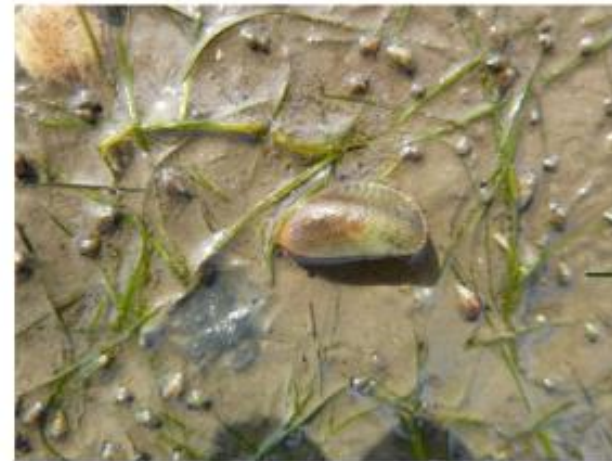
Avez-vous des questions ?



La feuille de route 2026-2027



Ouette d'Égypte - *Alopochen aegyptiaca*
© P. Hurel



Moule asiatique - *Arcuatula senhousia*
© C. Massé



Objectif de la feuille de route

Les feuilles de route de la SREEE NA :

- **Priorisation** des sous-actions à des échéances bisannuelles.
- **Programmation** des actions pour atteindre les objectifs de la SREEE.
- **Élaboration** de façon concertée avec le REEENA, validées en COPIL.
- **Bilans annuels** à l'occasion des comités de pilotage.



Wallaby de Bennett - *Macropus rufogriseus*
© V. Barthélemy



Aponogéton odorant - *Aponogeton distachyos*
© A. Caillon



Raton laveur - *Procyon lotor* © C. Fromage



Prévisionnel 2026-2027

AXE 1 - AMÉLIORATION ET ORGANISATION DES CONNAISSANCES POUR PRÉVENIR L'INTRODUCTION ET LA PROPAGATION DES EEE

- ✻ Poursuite du recensement et de la caractérisation des EEE sur le territoire
- ✻ Publication de la liste hiérarchisée sur la faune exotique en 2026 pour mieux identifier les enjeux liés à ces espèces en Nouvelle-Aquitaine
- ✻ Mise en place du réseau de veille sur le territoire et développement des procédures d'alerte en cas de découverte de nouvelles EEE : à engager
- ✻ Poursuite des actions sur les **Espèces Non Indigènes marines**



Prévisionnel 2026-2027

AXE 2 - CONTRÔLES, GESTION DES ESPÈCES ET RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES

-  **Poursuivre les missions régaliennes, décliner le plan frelon asiatique et préparer le prochain rapportage européen**
-  **Agir contre des EEE prioritaires émergentes avec la formalisation d'une chaine décisionnelle pour les interventions rapides**
-  **Poursuivre les opérations de gestion et de prévention de l'introduction et de la propagation sur le terrain en incitant les gestionnaires à en évaluer la pertinence**
-  **Diffusion du modèle de fiche REX et rédaction de nouveaux REX**
-  **Travailler sur la gestion des déchets en particulier sur le développement d'une cartographie interactive permettant de localiser les centres de gestion/valorisation des déchets de PEE en Nouvelle-Aquitaine**



Prévisionnel 2026-2027

AXE 3 - COMMUNICATION, SENSIBILISATION

-  **Site internet mis en ligne 2026**
-  **Sortie du nouveau portail dédié aux plantes exotiques de Nouvelle-Aquitaine**, élaboré par le CBN Sud-Atlantique avec l'appui des CBN du Massif Central et du CBN Pyrénées-Midi-Pyrénées > diffusion des connaissances sur ces taxons, leurs impacts et autres éléments utiles pour leur gestion
-  **Évènement régional EEE en 2026**



Prévisionnel 2026-2027

AXE 4 - GOUVERNANCE

-  Mise en place du REEENA suite à la mise en ligne du site internet
-  Poursuivre le **pilotage de la stratégie** et démarrer le pilotage du REEENA
-  Poursuivre les **collaborations avec d'autres réseaux existants** et en démarrer d'autres



Echanges & validations

Bident feuillé - *Bidens frondosa* © A. Caillon



Merci pour votre attention et votre participation

